



# Thônex

## Procès-verbal Séance d'installation du 6 juin 2011

### Sont présents :

Messieurs	Philippe Decrey Claude Détruche Pascal Uehlinger	Maire Conseiller administratif Conseiller administratif
Monsieur	Enrico Castelli	Président du Conseil municipal
Mesdames	Katia Dietrich Martine Glauser Fidelina Gomes Dias Aguigah	Anne-Marie Jaquet Jacqueline Tomasini Danielle Villette
Messieurs	Jacques Bene Frédéric Binder Philippe Calame Pascal Chablais Marcel Constantin Romain de Sainte-Marie Alain Dupraz Fabiano Forte Patrick A. Gautier Marc-André Haldimann	Marc Junet Stephen Knörr Guy Loutan Alain Nicolet Philippe Noël Hans Rudolf Roth Ashwani Singh Jean Villette Philippe Zaugg

### Excusé :

Monsieur Marc Kilcher

\*

### Ordre du jour : (fixé par le Conseil d'Etat)

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseillers municipaux du 13 mars 2011, publié dans la feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011.
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge.
3. Election du Bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection le Président du Conseil municipal reçoit la prestation de serment du doyen d'âge).
4. Nomination des membres aux diverses commissions.

\*



Conformément à la loi, Mme Jacqueline Tomasini, doyenne d'âge, préside la première partie de la cette séance et M. Romain de Sainte-Marie, benjamin, officie comme secrétaire.

La Présidente ouvre la séance à 18h.30 et fait l'allocution suivante :

*Je tiens tout d'abord à saluer la présence de nos Conseillers administratifs MM. Philippe Decrey, Claude Détruche et Pascal Uehlinger qui ont prêté serment mardi 31 mai 2011 à la Cathédrale Saint-Pierre.*

*C'est un grand honneur pour moi, ce soir, de présider la première partie de cette séance, de faire prêter serment de fidélité à la République et Canton de Genève, ainsi qu'à notre commune, aux Conseillères municipales anciennes et nouvelles et aux Conseillers municipaux anciens et nouveaux se trouvant autour de cette table, je tiens également à les saluer et à les féliciter pour leur élection.*

*J'ose espérer que cette nouvelle législature se déroulera sous de très bons auspices et dans un esprit collégial empreint de respect, de partage et de sérénité afin que nous puissions avancer rapidement et intelligemment dans les décisions à prendre, pour le bien de notre commune et de nos communiens qui attendent beaucoup de nous.*

*Je ne saurai conclure sans saluer la présence de notre secrétaire général, des membres de la Mairie présents, ainsi que du public.*

*A toutes et tous très bonne législature 2011-2015 et vive la commune de Thônex où il doit continuer à faire bon vivre.*

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseillers municipaux

M. Romain de Sainte-Marie, secrétaire, donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 :

- Vu l'article 77, al. 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,
- Vu l'arrêté du 16 mars 2011, constatant les résultats de l'élection des Conseillers municipaux, du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'avis officielle, du vendredi 18 mars 2011,
- Vu l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice, du 17 mars 2011 (ATA/180/2011, dans la cause A/670/2011) admettant le recours de Monsieur Philippe Jordan et annulant le scrutin du 13 mars 2011 relatif aux élections municipales dans la commune de Corsier,



- Vu l'arrêt de la chambre administrative de la Cour de justice, du 17 mars 2011 (ATA/181/2011, dans la cause A/624/2011), rejetant, sans la mesure de sa recevabilité, le recours de Monsieur Malek Adjadj demandant l'annulation des élections du 13 mars 2011,
- Vu l'arrêté de la Chambre administrative de la Cour de justice, du 31 mars 2011 (ATA/213/2011, dans les causes A/830/2011 et A/855/2011), rejetant les recours de Messieurs Faruk Osmani et David Imhof relatifs au dépouillement des élections du Conseil municipal de la commune de Meyrin du 13 mars 2011,
- Vu qu'un nouveau scrutin devra être organisé dans la commune de Corsier,
- Vu que l'élection des Conseillers municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

### A r r ê t e

1. L'élection des Conseillers municipaux, du 13 mars 2011, des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix et Veyrier est validée.
2. L'élection des Conseillers municipaux du 13 mars 2011, de la commune de Corsier n'est pas validée. Un nouveau scrutin aura lieu ultérieurement.

## 2. Prestation de serment des Conseillers municipaux.

M. Romain de Sainte-Marie, secrétaire, donne lecture du texte du serment :

*« Je jure ou je promets solennellement :*

- *d'être fidèle à la République et Canton de Genève ;*
- *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- *de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*



Mme Jacqueline Tomasini, Présidente, demande aux Conseillers municipaux de se lever, de lever la main droite et de dire « je le jure » ou « je le promets » à l'appel de son nom :

Monsieur Jacques BENE

Monsieur Frédéric BINDER

Monsieur Philippe CALAME

Monsieur Enrico CASTELLI

Monsieur Pascal CHABLAIS

Monsieur Marcel CONSTANTIN

Madame Katia DIETRICH

Monsieur Romain DE SAINTE-MARIE

Monsieur Alain DUPRAZ

Monsieur Fabiano FORTE

Monsieur Patrick A. GAUTIER

Madame Martine GLAUSER

Madame Fidelina GOMES DIAS AGUIGAH

Monsieur Marc-André HALDIMANN

Madame Anne-Marie JAQUET

Monsieur Marc JUNET

Monsieur Stephen KNÖRR

Monsieur Guy LOUTAN

Monsieur Alain NICOLET

Monsieur Philippe NOËL

Monsieur Hans Rudolf ROTH

Monsieur Ashwani SINGH

Madame Danielle VILLETTE

Monsieur Jean VILLETTE

Monsieur Philippe ZAUGG

La Présidente prend acte des serments et des promesses et informe que M. Marc Kilcher, excusé ce soir, sera assermenté à la première séance du Conseil municipal à laquelle il prendra part.



### 3. Election du Bureau du Conseil municipal

#### 3.1. Election du Président du Conseil municipal

M. Romain de Sainte-Marie, pour le groupe socialiste propose :

- M. Enrico Castelli, qui est élu à l'unanimité (moins une abstention)

M. Enrico Castelli, nouveau Président, fait l'allocution suivante :

*Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,  
Mes chères et chers collègues,  
Mesdames et Messieurs le publique fort nombreux ce soir,*

*Le Conseil municipal de Thônex me fait un très grand honneur en me permettant de présider cette assemblée pour le début de la nouvelle législature.*

*Je tiens à vous remercier chères et chers collègues de la confiance que vous me témoignez en m'ayant élu à cette importante fonction. Je remercie tout particulièrement le groupe socialiste pour son soutien.*

*Au bénéfice de quelques années au métier de Conseiller municipal je mettrai mon expérience à votre service et tacherai d'accomplir au mieux ma fonction de Président afin d'être digne de votre confiance. Je m'efforcerais de répondre à vos demandes en tentant de présider avec justesse et doigter et, en privilégiant le dialogue à l'autorité.*

*La nouvelle législature s'annonce riche en projets et, espérons-le, en réalisations. Inutile de vous faire la liste des projets maintenant, vous aurez l'occasion de les découvrir, ou de les revoir pour plusieurs d'entre vous, non ce qui importe pour tout ces projets et qui susciteront des débats et impliqueront des décisions importantes pour l'avenir de notre commune.*

*Malgré la diversité des idées et des forces politiques autour de cette table, j'espère que nos débats continueront à être constructifs et que nos décisions se feront dans le respect des uns et des autres.*

*Finalement, il est de coutume que le nouveau Président du Conseil municipal se présente à l'aube de ses liens avec Thônex. En ce qui me concerne, je me considère comme un enfant de Thônex, scolarité obligatoire, activités sportives, associations, exercice politique, mariage et enfin vie de tous les jours, notre chère commune m'a vue grandir.*

*Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et tous une excellente législature, « Vive Genève et Vive Thônex ».*



### 3.2. Prestation de serment de la doyenne d'âge

Le nouveau Président prie Mme Jacqueline Tomasini de bien vouloir se lever, de lever la main droite et après avoir entendu le serment, de prononcer les mots « je le jure » ou « je le promets » :

*« Je jure ou je promets solennellement :*

- *d'être fidèle à la République et Canton de Genève ;*
- *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- *de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

Il est pris acte du serment de Mme Jacqueline Tomasini

### 3.3. Election des autres membres du Bureau

#### 3.3.1 1<sup>er</sup> vice-président

M. Fabiano Forte (PDC)  
(présenté par M. Philippe Calame)

#### 3.3.2 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Philippe Noël (VI-VE)  
(présenté par M. Alain Dupraz)

#### 3.3.3 3<sup>ème</sup> vice-président

M. Hans Rudolf Roth (PLR)  
(présenté par Mme Anne-Marie Jaquet)

#### 3.3.4 Secrétaire

M. Philippe Guex, secrétaire général  
(présenté par M. Enrico Castelli)

#### 3.3.5 1<sup>er</sup> vice-secrétaire

M. Jean Villette (MCG)  
(présenté par M. Philippe Zaugg)

#### 3.3.6 2<sup>ème</sup> vice-secrétaire

M. Stephen Knörr (UDC)  
(présenté par M. Pascal Chablais)



#### 4. Nomination des membres aux diverses commissions.

##### 4.1. Nomination des membres

et

##### 4.2. Désignation des Présidents, vice-présidents et membres

###### Commission de la Circulation, Transports, Service du feu & Protection Civile (12 membres) :

Président : M. Enrico Castelli  
Vice-président : M. Stephen Knörr  
Membres : Mmes Dietrich, Glauser, Gomes Dias Aguigah et  
Tomasini  
MM. Constantin, Haldimann, Kilcher, Nicolet, Singh et  
Zaugg

###### Commission de la Culture, Loisirs & Jumelage (12 membres) :

Président : M. Philippe Zaugg  
Vice-président : M. Marcel Constantin  
Membres : Mmes Glauser et Jaquet  
MM. Binder, Chablais, de Sainte-Marie, Forte,  
Haldimann, Junet, Nicolet et Noël

###### Commission Sociale (10 membres) :

Président : M. Fabiano Forte  
Vice-présidente : Mme Anne-Marie Jaquet  
Membres : Mmes Dietrich, Glauser, Gomes Dias Aguigah et Villette  
MM. Binder, Chablais, Dupraz et Roth

###### Commission des Travaux & Bâtiments (12 membres) :

Président : M. Ashwani Singh  
Vice-président : M. Jean Villette  
Membres : MM. Béné, Calame, Castelli, Constantin, Dupraz,  
Forte, Gautier, Knörr, Loutan et Zaugg

###### Commission Ad'hoc réorganisation des bâtiments de la Mairie (2 membres par parti soit 12 membres) : (Selon décision du Conseil municipal du 16 février 2010)

Président : M. Ashwani Singh  
Vice-présidente : Mme Katia Dietrich  
Membres : MM. Calame, Castelli, Chablais, Constantin, de Sainte-  
Marie, Forte, Knörr, Loutan, Villette et Zaugg



Commission des Parcs & Promenades,  
Économie Publique, Emploi, Voirie & Cimetière (10 membres) :

Président : M. Alain Nicolet  
Vice-président : M. Marc-André Haldimann  
Membres : Mmes Dietrich, Gomes Dias Aguigah et Tomasini  
MM. Gautier, Kilcher, Knörr, Loutan et Zaugg

Commission Sports, Sécurité,  
Police & Militaire (10 membres) :

Président : M. Alain Dupraz  
Vice-présidente : Mme Jacqueline Tomasini  
Membres : MM. Chablais, de Sainte-Marie, Kilcher, Nicolet, Noël,  
Roth, Villetta et Zaugg

Commission des Finances (14 membres) :

Président : M. Hans Rudolf Roth  
Vice-président : M. Philippe Calame  
Membres : MM. Béné, Castelli, de Sainte-Marie, Dupraz, Forte,  
Gautier, Junet, Knörr, Noël, Singh, Villetta et  
Zaugg

Commission de l'Urbanisme, Environnement & Développement durable  
Agenda 21 (12 membres) :

Président : M. Guy Loutan  
Vice-président : M. Alain Nicolet  
Membres : Mme Glauser  
MM. Béné, Binder, Calame, Castelli, Haldimann, Knörr,  
Noël, Roth et Villetta

Commission des Écoles & Jeunesse (10 membres)

Présidente : Mme Jacqueline Tomasini  
Vice-présidente : Mme Katia Dietrich  
Membres : Mmes Glauser, Gomes Dias Aguigah, Jaquet et Villetta  
MM. Chablais, Constantin, Dupraz, Kilcher

Commission de travail relative aux Communaux d'Ambilly (14 membres)  
(3CA délégués) :

Président : M. Frédéric Binder  
Vice-président : M. Enrico Castelli  
Membres : Mmes Gomes Dias Aguigah, Tomasini et Villetta  
MM. Béné, Calame, Gautier, Haldimann, Junet, Knörr,  
Noël, Roth et Villetta

Au vote :

- *La répartition des Présidents, vice-présidents et membres des commissions permanentes est acceptée à l'unanimité*





#### 4.3. Délégations diverses

##### Délégués à la commission de réclamation en matière de Taxe professionnelle communale :

Membres : MM. Antiochus, Dupraz, Forte, Gautier et Villette

##### Nommés par le Conseil d'Etat :

MM. Grandgirard et Maunoir

##### Nommés par le Conseil administratif :

MM. Henry et Stark

##### Délégués au Centre des Loisirs et de rencontres :

Membres : Mmes Glauser, Dietrich, Jaquet et Villette  
MM. Castelli et Chablais,

##### Délégués à la commission du CSSM :

Membres : Mme Tomasini  
MM. Chablais, de Sainte-Marie, Noël, Roth et Villette

##### Délégués à la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex : (renouvellement automne 2011)

Présidente : Mme Josseline Verneret  
Membres : Mmes Casadei, Gomes Dias Aguihah, Hyde, Singh, Tomasini et Valticos  
MM. Arpidone, Corthay, Knörr, Roth, Uehlinger et Vieitez

##### Délégués au Conseil de la Fondation du logement de la commune de Thônex :

(renouvellement automne 2011)

##### Désignés par le Conseil administratif :

Président : M. Détruche  
Membres : MM. Béné et Simoes

##### Élus par le Conseil municipal :

Membres : Mme Lopes Beer  
MM. Henry, Hyde, Frossard et Loutan

##### Désignés par cooptation :

Membres : MM. Calame, Gautier et Verneret

##### Au vote :

- *Les membres des délégations diverses ci-dessus sont acceptés à l'unanimité*



M. le Président ouvre la discussion sur les délégations sujettes à plusieurs candidatures et propose, s'il n'y a pas accord, un vote à bulletin secret.

La discussion est ouverte :

M. Forte : je propose que ces élections se fassent à bulletins secret.

Mme Jaquet : précise que selon les statuts, le comité de rédaction du journal « Le Chênois » a 2 représentants par commune.

M. Dupraz : nous pensons que la règle de représentation par courant gauche droite est équitable et devrait s'appliquer aux trois commissions bataillées ce soir. Or, le comité des fêtes est la seule délégation revendiquée par le PDC et peut-être que le PLR devrait retirer un de ses candidats aux deux autres délégations. Par ailleurs, il ne serait pas d'une injustice flagrante de désigner un candidat MCG à l'une ou l'autre des ces deux commissions, à vous de choisir.

M. Roth : nous avons M. Michel Frossard sortant, qui est remplacé par M. Frédéric Binder nous avons ainsi un courant jeune qui entre dans le Comité du CCCC. En ce qui concerne le journal « Le Chênois » nous avons une Présidente et un trésorier sortant et, il est de coutume que les personnes qui ont bien travaillé soient reconduites dans leur fonction. J'ai suggéré au MCG de retirer leur candidature, ce qu'il ne veut pas et, je le comprends, donc j'abonde dans la proposition de M. Forte pour le vote à bulletins secret. En ce qui concerne le comité des fêtes nous avons 2 personnes qui s'engagent en tant que bénévoles et nous soutiendrons les candidatures de Mme Martine Glauser et de M. Marcel Constantin.

M. Villette : pour clarifier la vision du MCG nous demandons une représentativité équitable par rapport à ces délégations. Nous ne trouvons pas juste que ce soit toujours les partis de l'entente ou les partis de l'alternative qui siègent au sein des délégations. Le MCG est une nouvelle instance politique, un mouvement ni de gauche, ni de droite, nous revendiquons une équité et la pluralité au sein de ces délégations. Voilà pourquoi nous tenons à maintenir la candidature de M. Philippe Zaugg dans ces deux délégations.



Lors du vote à bulletins secret les personnes suivantes ont été élues :

4.4. Délégués au CCCC : (Comité de Coordination Culturel Chênois)

Présentés : MM. Binder, Haldimann et Zaugg

Résultats votes : M. Binder – 23 voix  
M. Haldimann – 23 voix  
M. Zaugg – 6 voix

sont élus : MM. Binder et Haldimann

4.5. Délégués au comité de rédaction du journal Le Chênois :

Présentés : Mme Jaquet, MM. Castelli et Zaugg

Résultats votes : M. Castelli – 24 voix  
Mme Jaquet – 15 voix  
M. Zaugg – 13 voix

sont élus : Mme Jaquet et M. Castelli

4.6. Comité des fêtes :(2 membres)

Présentés : Mme Glauser, MM. Constantin et Junet

Résultats votes : Mme Glauser – 24 voix  
M. Junet – 17 voix  
M. Constantin – 11 voix

sont élus : Mme Glauser et M. Junet

Suite aux votes M. Castelli, Président passe la parole à M. Philippe Decrey, Maire.

M. Decrey fait la déclaration suivante :

*Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,*

*Tout d'abord, j'aimerais au nom du Conseil administratif féliciter notre nouveau Président pour cette première année de législature et également souhaiter la bienvenue aux nouveaux Conseillers municipaux qui nous ont rejoint. J'aimerais vous féliciter pour l'engagement que vous venez de prendre à l'occasion de cette prestation de serment, souhaiter des débats sereins et courtois, toujours dans le respect de chacun. Il est souhaitable que, pendant cette législature, l'intérêt des communiens et de la commune passe avant l'intérêt politique.*

*Que chacun puisse par cet engagement accomplir sa mission au plus près de sa conscience.*

*Nous allons vous remettre un « PIN'S » de la commune en gage de bienvenue et vous souhaitons tout de bon au sein de ce Conseil municipal.*



M. le Président, lève la séance à 19h.20 et donne rendez-vous aux Conseillers administratifs, municipaux ainsi qu'au public à la salle Louis-Valencien où une petite réception est prévue.

\*

Le Président

Le Secrétaire

M. Enrico Castelli

M. Philippe Guex

Thônex, le 22 juillet 2011 PHG/vp

PV/CM/6 juin 2011